Kanton Zürich
Bildungsdirektion
Mittelschul- und Berufsbildungsamt
Prüfungskommission 33
Baugewerbliche Zeichner-Berufe

Michael Walther
Plan W für Landschaftsarchitektur GmbH
Weierhöhe 28, 8405 Winterthur
T 052 517 99 43, walther@planw.la

Dessinatrice CFC / dessinateur CFC orientation Architecture paysagère

Information pour la procédure de qualification

V 26.10.2026

Les apprentis de quatrième année de formation sont informés en octobre par la commission d'examen sur la procédure de qualification (examen de fin d'apprentissage). Les apprentis qui ne suivent pas l'école professionnelle sont priés de contacter assez tôt la commission d'examen.

Contenu:

- **Calendrier** général
- Extrait du Guide pour la procédure de qualification, partie B
- **Présentation** lors de la séance d'information
- Formulaire d'inscription **annonce pour validation** C1
- Formulaire **description des tâches** C2
- Exemple du **formulaire d'évaluation** C3

Les documents sont disponibles en ligne.

La commission cantonale d'examen est responsable pour les apprentiEs dessinatrices/dessinateurs de la branche construction (canton de Zurich), représenté par la présidente de la commission d'examen de fin d'apprentissage de la FSAP.

Les informations sont un complément à **l'ordonnance sur la formation**, au **guide méthodique** et au **Guide pour la procédure de qualification**. Ces documents de base sont disponibles sur la Homepage „Association des formateurs. Planification du territoire et construction suisse": www.plavenir.ch > architecture paysagère